



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction de l'Urbanisme
Monsieur Thibaut JOSSART
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Réf. NOVA : 15/PFD/1784806 (corr. DU : BN Lemmens)

Réf. CRMS : AA/ SBK20351_678_PU_ColonelBourg_IlyaPrigogine

Annexe : //

Bruxelles, le 14/09/2021

Objet : SCHAERBEEK. Rue Colonel Bourg

Demande de permis d'urbanisme portant sur la construction du nouveau bâtiment pour la Haute Ecole Libre de Bruxelles (HELB Ilya Prigogine asbl) sur le site Mediapark

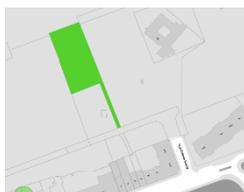
Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande du 30/08/2021, nous vous communiquons *l'avis favorable* émis par notre Assemblée en sa séance du 08/09/2021.

Étendue de la protection

Pour rappel, l'Enclos des Fusillés est classé comme site ainsi que son chemin d'accès depuis la rue Colonel Bourg (AR du 12 janvier 1983 (donc pas de zone de protection). Un tronçon de ce chemin d'accès fut déclassé en 1987 pour permettre la construction d'un front bâti continu le long de la rue. BRUGIS montre la situation patrimoniale actuelle. Le terrain concerné fait partie du futur PAD Mediapark dont il constitue le lot « L' ».



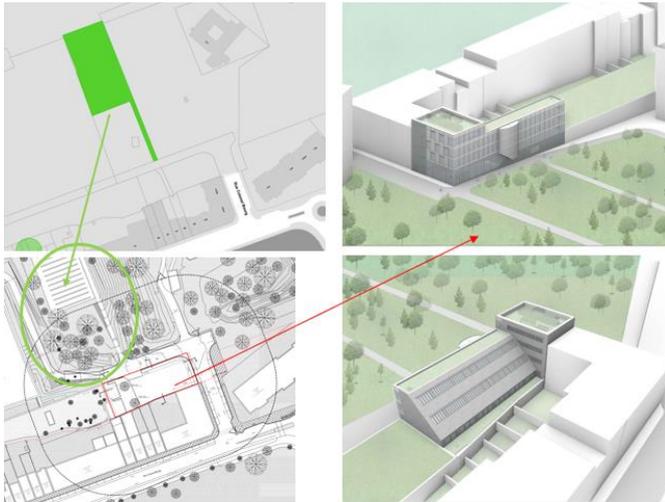
Enclos des Fusillés classé comme site ainsi que son chemin d'accès

Projet de PAD Mediapark 2019 : lot « L' » en bleu

Historique de la demande

Pour ce qui concerne l'Enclos des Fusillés, la CRMS rappelle son avis du 24/06/2015 formulé dans le cadre de son avis sur le PAD « media park » en mars 2019 et disponible ici http://www.crms.irisnet.be/fr/pad-avis-de-la-crms/SBK40034_635_PAD_Mediapark.pdf. La CRMS n'a pas formulé de remarques particulières concernant le périmètre du présent projet.

Analyse de la demande



Le futur nouveau bâtiment de la haute Ecole libre Ilya Prigogine, établissement public d'enseignement supérieur proposant des études en communications et media audiovisuels sur le futur site Mediapark Brussels, viendrait refermer un îlot déjà partiellement construit dont il respecte les gabarits, à l'exception de l'angle qui comporte une rehausse conformément au projet de PAD, tout en restant en deçà des hauteurs autorisées. Il s'inscrit dans le prolongement d'un bâtiment bas, annexe du siège de la RTBF en cours de construction. L'accès se fait à proximité de l'angle, face à l'entrée du futur parc public, à l'écart du chemin d'accès à l'Enclos des Fusillés.

En vert, l'enclos des Fusillés classé et en rouge, l'implantation du projet

Avis

La CRMS ne formule pas de remarques particulières sur le projet car d'un point de vue du patrimoine, le projet n'a pas d'impact sur le site classé et son environnement. La quiétude de l'Enclos est préservée.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. à : bnlemmens@urban.brussels; grobert@urban.brussels ; jvandersmissen@urban.brussels ;
restauration@urban.brussels ; urban_avis.advies@urban.brussels ;
mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ;